

Uniporc Ouest, juge de paix de la filière porcine

L'association tient son assemblée générale, aujourd'hui, à Ploufragan. Discrète, elle a pourtant un rôle majeur en classant et en pesant les porcs destinés à l'abattoir.

Uniporc Ouest existe depuis 1973. Plus de quarante ans que l'association fait le lien entre production et abattage. Ses 85 classificateurs pèsent et classent tous les porcs entrant dans les principaux abattoirs du nord et de l'ouest de la France (vingt-cinq sites sur huit régions).

Ils garantissent ainsi le juste prix à l'éleveur. La rémunération des producteurs dépend du prix de marché fixé par le marché du porc breton, en fonction de l'épaisseur de gras et du taux de muscle.

Ce sont ces indices que les techniciens vérifient chaque jour. « **Jusqu'en 1987, les classificateurs faisaient de la conformation subjective** », explique Pascal Le Duot, directeur d'Uniporc Ouest. Puis ils ont changé de pratique.

La classification automatisée

Pendant quelques années, les techniciens ont incisé la viande pour y passer une sonde de mesure. Mais à répéter ce geste toutes les 4 secondes du matin au soir, le taux de troubles musculo-squelettiques (TMS) chez les classificateurs a explosé. « **Après avoir testé trois systèmes pendant plusieurs années, nous avons automatisé la classification l'an passé avec un système reposant sur l'imagerie** », poursuit le dirigeant. La machine voit instantanément les indices, sans taux d'erreur.

Trois millions d'euros ont été investis l'an passé. Les fonds avaient été provisionnés depuis 2008 pour ne pas changer le coût de la prestation (35 centimes par porc). Car l'action d'Uniporc Ouest doit être aussi indolore que transparente. Ces dernières années, Uniporc Ouest a dû réduire ses effectifs pour adapter ses moyens à la baisse de l'activité d'abattage de porcs en France. L'automatisme de la classification lui a permis de passer de 125 classificateurs en 2007 à 85 sans licen-



Uniporc Ouest pèse et classe tous les porcs entrant dans les principaux abattoirs du nord et de l'ouest de la France

ciements, uniquement sans remplacer ceux partant en retraite. Le recul de l'activité d'abattage de porcs l'imposait. « **Nous avons classé 19,369 millions de porcs l'an passé, soit 1,3 million de porcs de moins qu'en 2008** », assure Pascal Le Duot.

Dans les prochains mois, il y a fort à parier que le niveau d'acti-

tivité baissera encore. Après avoir diminué de 2,4 % en 2012 puis de 2,6 % en 2013 (l'abattoir Gad de Lampaul-Guimiliau a même fermé à l'automne dernier), l'activité pourrait être touchée par les effets de la mise aux normes bien-être dans les élevages, qui devait être réalisée l'année dernière.

Franck JOURDAIN.

Erreur d'étiquetage : 1 500 hectares de blé détruits

Après avoir utilisé un produit de dés-herbage, dont le principe actif était surdosé, quarante-neuf agriculteurs du Nord-Pas-de-Calais et de Picardie ont été contraints de détruire leur récolte de blé (1 500 hectares au total).

La société Dow AgroSciences a procédé au rappel du produit, le Droid, interdit en France, invoquant une « mesure de précaution » et assurant que « l'ensemble des agriculteurs a signé un accord de dédommagement ».

Lire sur ouest-france.fr rubrique agriculture

PAC. Le Foll dévoile les derniers arbitrages de la réforme